



GCE A LEVEL

1800U40-1A



S19-1800U40-1A

THURSDAY, 13 JUNE 2019 – AFTERNOON

FRENCH – A2 unit 4

Reading Resource Folder for use with Section B

The folder need not be handed in with your answer booklet.

For use with Section B, question 5**L'amélioration de la vie des Français entre 1945 et 1950****Première partie****L'envie de consommer**

Les civils, qui durant la guerre ont connu la pénurie et ont souffert de la famine et du rationnement, expriment d'énormes besoins. Face à cette attente, les États entreprennent de réorganiser leur économie entièrement tournée vers la production d'armements. Le rationnement ne disparaît pas tout de suite mais l'aide des États-Unis, notamment dans le cadre du plan Marshall en 1947, permet aux pays d'Europe d'entamer leur reconversion économique.

Deuxième partie**L'augmentation de la production**

L'agriculture fait d'importants progrès : elle utilise de plus en plus d'engrais et de machines. L'industrie se modernise : elle passe à la production de masse. Cela permet de fabriquer plus rapidement et plus efficacement des produits standardisés. L'industrie utilise des sources d'énergie moins chères et plus pratiques. Ces améliorations entraînent des gains de productivité. De plus, l'industrie invente et propose de nouveaux produits, tels que les appareils électroménagers.

Troisième partie

Pour écouler leur production, les pays développés s'accordent à appliquer une politique de libre-échange. En 1947, la signature du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers) conduit à une baisse de 35 % des taxes douanières. Parallèlement, le développement des cargos et des avions géants favorise les échanges de marchandises. Par ailleurs, la stabilité des monnaies est assurée par le rôle majeur que joue le dollar, seule monnaie qui demeure convertible en or. Cette sécurité facilite les échanges, notamment entre les États-Unis et le reste du monde.

For use with Section B, question 6

Solitude, isolement et exclusion dans le grand âge en France



Accueillir et accompagner des personnes isolées de plus de 50 ans est la priorité de l'association bénévole « Les petits frères des Pauvres » depuis 1946. En 2007, l'association a mis en place un numéro vert : *Solitud'écoute*, également destiné à (re-)créer du lien social.

L'isolement est différent de la solitude. On peut choisir la solitude. L'isolement n'est pas volontaire. Au cours du vieillissement, beaucoup de facteurs peuvent contribuer à l'isolement : le départ à la retraite, la perte de mobilité, les troubles de mémoire, le veuvage... Petit à petit, l'isolement devient plus évident et les aidants professionnels constituent alors l'unique vie sociale de la personne.

Mais il existe une autre origine à l'isolement des personnes âgées dont nous sommes tous coresponsables : c'est l'exclusion sociale. Depuis trop longtemps maintenant, le vieillard est considéré dans nos sociétés occidentales, y compris celle de la France, comme un improductif dont la « prise en charge » coûte très cher, et qui - par sa proximité avec la mort - renvoie aux plus jeunes une vision d'avenir presque intolérable. Il n'est donc pas surprenant de voir que ces personnes isolées pensent que la société cherche à les oublier.

Les vieux sont souvent victimes de fraudes financières parce que les criminels se comportent comme des amis. Pourquoi les vieux se laissent-ils souvent facilement exploiter ? Ils le font pour démontrer qu'ils ne sont pas exclus de la société - ils ont au moins une valeur exploitable.

Face aux effets toxiques de l'exclusion, qu'en est-il du positionnement des bénévoles comme notre association « Les petits frères des Pauvres » ? En un mot, la fraternité : « ce lien existant entre les hommes considérés comme membres de la famille humaine » est cette valeur si chère. Si la liberté et l'égalité peuvent se traduire dans une approche législative par un gouvernement, la fraternité elle, ne fait pas de lois, mais les valeurs que la fraternité représente permettent de ralentir le développement de ces exclusions.

L'association « Les petits frères des Pauvres » peut contribuer à redonner à la personne âgée sa place de personne à la fois unique et membre, au même titre que le nôtre, de la communauté humaine.